

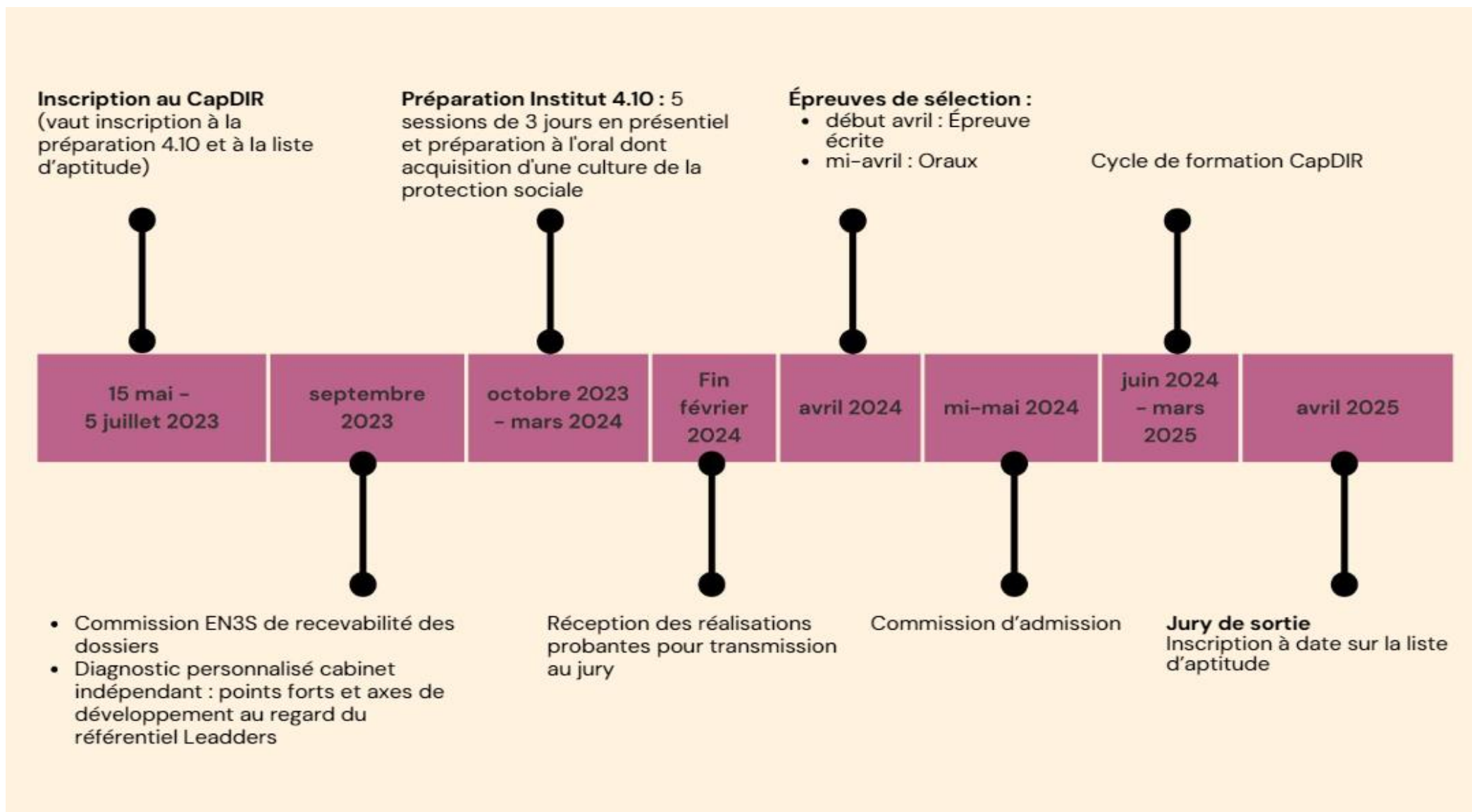
## ANNEXE 1

### Réforme CapDirigeants 2023

#### Evolution du dispositif pour les Cadres

	ancienne formule CapDIR	nouvelle formule CapDIR
<b>Critères d'éligibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>15 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans d'exercice en organisme de Sécurité sociale et 6 ans d'expérience managériale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Critère d'éligibilité apprécié au 15 mai de l'année d'inscription</b></li> <li>10 ans d'expérience professionnelle dont 4 ans d'exercice en organisme de Sécurité sociale et 6 ans d'expérience managériale.</li> </ul>
<b>Inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription sur la liste d'aptitude Inscription à CapDIR</li> <li>Inscription à la préparation de l'14.10</li> <li>Sélection à la préparation par l'Ucanss</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription à la préparation et aux sélections auprès de l'EN3S</li> <li>Un diagnostic obligatoire personnalisé est réalisé par un cabinet indépendant.</li> </ul>
<b>Durée de la préparation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>3 semaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation <b>obligatoire dispensé par l'institut 4.10</b></li> <li>3 jours/mois durant 5 mois et comprend les modules EN3S « Grands dossiers de la protection sociale » et 3 journées « Actualités de la protection sociale »</li> </ul>
<b>Sélection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Epreuve écrite : 5 heures</li> <li>Epreuve orale sous forme d'un entretien professionnel : 30 minutes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Épreuve écrite : 4 heures</li> <li>Épreuve orale sous forme d'un entretien professionnel et sur la base d'une note du candidat présentant ses réalisations probantes : 45 minutes</li> </ul>

## Calendrier du parcours Cadres



## Evolution du dispositif pour les Agents de direction

	ancienne formule CapDIR	nouvelle formule CapDIR
Critères d'éligibilité	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans sur le dernier poste</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Critère d'éligibilité apprécié à la date de dépôt du dossier</li><li>• 5 ans d'expérience professionnelle sur un poste d'AD</li></ul>
Inscription	Identique aux cadres : <ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription sur la liste d'aptitude Inscription à CapDIR</li><li>• Inscription à la préparation de l'I4.10</li></ul> Sélection à la préparation par l'Ucanss	<ul style="list-style-type: none"><li>• Inscription au parcours auprès de l'EN3S tout au long de l'année</li><li>• Un diagnostic obligatoire personnalisé est réalisé par un cabinet indépendant.</li></ul>
Durée de la préparation	Identique aux cadres : <ul style="list-style-type: none"><li>• Possibilité de suivre la préparation de l'I4.10</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Un dossier de validation construit à son rythme par le candidat</li><li>• Un accompagnement optionnel dans la construction de ce dossier</li></ul>
Sélection	Identique aux cadres : <ul style="list-style-type: none"><li>• Epreuve écrite : 5 heures</li><li>• Epreuve orale sous forme d'un entretien professionnel : 30 minutes</li></ul>	3 sessions de jury par an : <ul style="list-style-type: none"><li>• Validation directe par le jury = inscription sur la Liste d'Aptitude</li><li>• Validation partielle par le jury = construction d'un parcours sur mesure (accompagnement, formations, stage d'immersion dans une caisse locale) avant un second passage devant le même jury</li></ul>

## Calendrier du parcours Agent de direction

